



Les engagements de la calèche Fil Bleu pour le bien-être animal

Depuis 25 ans, Keolis est accompagné par un prestataire qualifié et professionnel pour réaliser le service hippomobile pour le compte de Fil Bleu et du Syndicat des Mobilités de Touraine.

Fort de son expérience et de sa connaissance de ses chevaux, une attention particulière est menée sur le bien-être animal.

La Calèche Fil Bleu permet à des jeunes tourangeaux, et à l'ensemble des générations, de découvrir des chevaux en ville et d'avoir un lien avec le vivant animal dans des secteurs urbains.

Au prix symbolique d'un ticket de transport en commun et gratuitement pour les abonnés Fil Bleu, la découverte de la ville avec la calèche Fil Bleu donne l'occasion d'explorer le patrimoine tourangeau différemment et paisiblement.

Par 9 engagements, Fil Bleu assure aux voyageurs le respect du bien-être animal.



Engagement 1

Veiller à établir une relation de confiance lors de la manipulation des chevaux, et de leurs contacts avec l'homme.

Les chevaux de la calèche sont habitués à évoluer au contact des voyageurs et passants.

Engagement 2

Des meneurs formés et compétents pour prévenir des risques de blessures des chevaux et veiller à établir une relation de confiance lors de la manipulation des chevaux et de leurs contacts avec l'homme.

Les meneurs sont formés avant de pouvoir prendre la tête d'un attelage.

La formation et l'expérience sont deux notions essentielles pour prévenir des risques de blessures des chevaux.

Le meneur peut décider à tout moment d'interrompre le service en cas de risque sur le bien-être du cheval.

Engagement 3

Garantir un approvisionnement en eau et en aliments suffisants et adaptés aux besoins physiologiques et comportementaux des chevaux, ainsi qu'à l'intensité de l'activité qui leur est demandé.

Un point d'eau est à la disposition des chevaux au musée des Beaux-Arts, à l'ombre du cèdre de la cour.

Ils sont nourris 3 fois par jour de granulés avec des fibres et par une distribution de foin matin et soir.

Nous garantissons l'accès à un approvisionnement des animaux chaque demi-journée.

Engagement 4

Offrir aux chevaux un lieu de vie aménagé de manière à prévenir les risques de blessures et de maladies et leur permettant de s'adapter aux variations climatiques.

Les chevaux sont logés dans des boxes à proximité du centre de Tours pendant les périodes de circulation de la Calèche Fil Bleu. Cela évite de longs déplacements fatigants pour les chevaux. Les boxes sont paillés, nettoyés et vidés 2 fois par semaine, avec la mise en place de produits asséchant Bio 3 G.

Les chevaux sont sortis au paddock plusieurs fois par semaine en fonction de la météo.

Engagement 5

Veiller à structurer et aménager l'environnement de vie des chevaux de manière à leur permettre d'exprimer leurs comportements naturels et à leur offrir un confort de repos et d'activité.

Les chevaux sont sortis en liberté et en groupe plusieurs fois par semaine, ce qui leur permet d'exprimer leurs comportements naturels : comportements sociaux (grattage mutuel, échanges, jeux avec leurs congénères) et de s'exprimer librement (se rouler, ruer...).

Le temps de travail par paire de 2 chevaux est au maximum de 3h30 par jour au total. Ce ne sont pas les mêmes chevaux qui font les circuits du matin et de l'après-midi : il y a une permutation de la paire de chevaux entre les tours du matin et ceux de l'après-midi.

En cas de fortes chaleurs (au-dessus de 30 degrés à midi sur le thermomètre du musée des Beaux Arts), d'orages ou de tempêtes, la circulation de la calèche est interrompue pour le confort des chevaux, le respect de leurs capacités physiologiques et la sécurité des chevaux et des personnes.

Les tours non effectués sont payés à l'exploitant de la Calèche par Fil Bleu afin d'éviter toute contrainte économique pouvant nuire au bien-être animal.

Engagement 6

Respecter la capacité de traction des chevaux avec un matériel adéquate facilitant les trajets.

Les races de chevaux d'attelages, sont sélectionnées pour effectuer de la traction animale par rapport à leur aptitude, leur calme, leur force et leur sociabilité.

La capacité de traction des 2 chevaux est de 1 800 kg. Les chevaux peuvent tracter 2 fois leur poids.

Le poids de la calèche est de 600 kg et nous pouvons transporter jusqu'à 12 personnes.

La calèche est équipée de freins à disques pour limiter l'effort des chevaux. Les chevaux sont équipés de fers spéciaux anti-dérapants et sont douchés à chaque demi-journée. Les chevaux effectuent les tours au pas et au trot, mais jamais au galop. Une rampe d'accès pour les personnes à mobilité réduite est disponible sur la calèche. Ils sont soignés et élevés par des professionnels.

Engagement 7

L'élevage, la détention et l'utilisation des chevaux sont contrôlés par des professionnels dans l'objectif de limiter les risques sur leur santé.

Keolis s'assure annuellement de la réalisation de la visite sanitaire et de ses conclusions.

Les chevaux sont pendant 6 mois de l'année au repos avec un accès extérieur au paddock ou au pré lors de l'hivernage.

Engagement 8

Prévenir et soulager la douleur.

Un cheval malade ou blessé est laissé au repos le temps de sa guérison. Aucun service n'est assuré le lundi pour permettre aux chevaux de se reposer et passer du temps en liberté au paddock ou au pré en fonction de la météo.

Engagement 9

Assurer tout au long de la vie des chevaux, les soins nécessaires et des conditions de vie optimale.

L'éleveur assure le renouvellement des chevaux d'attelage depuis 25 ans. Il faut 10 années pour élever, éduquer les chevaux pour pouvoir aller en ville. Les chevaux ont cette activité pendant 10 à 15 ans. Le professionnel assure un renouvellement du cheptel et des générations. Les chevaux à la retraite terminent leur vie au pré.

**Un service de Tours Métropole
Val de Loire et du Syndicat des
Mobilités de Touraine.**

Un réseau géré par **KEOLIS**

